

DE LA MOTOCYCLETTE DE CATEGORIE 1

NOTICE DESCRIPTIVE DU VELOMOTEUR FANTICMOTOR TYPE FANTIC 370

11.06.79

Marque: FANTICMOTOR

Type: FANTIC 370

Genre: ~~Velomoteur~~ Motocyclette de cat 1

Poids total autorisé en charge: 148 Kg

Nombre de places assises (y compris le conducteur): 1

Nom et adresse du représentant agréé: J. HRUSZOWSKI -
STE D.I.P. 75-77 Rue des Forges - 13010 MARSEILLE

Nom et adresse du Constructeur: FANTICMOTOR - Barzago -
ITALIE

I - CONSTRUCTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues: 2

Roue motrice: roue AR.

Pneumatiques: AV. 2,50 x 21 P.R.
AR. 3,50 x 18 P.R. similaire

Constitution du cadre: du type tubulaire forme berceau avec bras oscillant, fourche avant télescopique, amortisseurs hydrauliques. Emplacement et disposition du moteur: dans la partie centrale du cadre, incliné de 30° vers l'avant.

II - DIMENSIONS ET POIDS DU VEHICULE

Longueur hors-tout	1950 mm	
Largeur hors-tout	810 mm	selon réglage
Hauteur hors-tout	1120 mm	sans rétroviseur
Empattement	1280 mm	
Garde au sol	340 mm	
Porte-à-faux AV.	340 mm	
AR.	330 mm	
Poids du véhicule en ordre de marche, avec outillage	68 Kg	
Poids total autorisé, en charge	148 Kg	
Poids maximum autorisé sous les roues AV.	65 Kg	
AR.	85 Kg	

III - MOTEUR

Marque: FANTICMOTOR

Type: FANTIC 370 à explosion

Cycle: 2 temps

Nombre et disposition des cylindres: 1 incliné de 30° vers l'avant

Position sur le cadre: dans la partie centrale du cadre.

Alésage: 41 mm

Course: 37,7 mm

Cylindrée: 49,77 cm³

Rapport volumétrique de compression: 12,3 à 1

Mode de refroidissement: par air

Filtre à air

Marque: FANTICMOTOR

Type: FM 330 DGM 35865 S cartouche filtrante isolée dans une chambre de tranquillisation placée sous la selle du véhicule.

Alimentation

Description des tubulaires d'admission et de leurs accessoires:
1 pipe d'admission de Ø intérieur d'entrée de 14 mm avec chanfrein de 30° et d'ouverture de sortie de 15 x 20 mm relié le carburateur au cylindre. Un tube souple relie le carburateur au filtre à air.

Alimentation en carburant: 1 carburateur

Marque: DELL'ORTO

Type: SHB 18/13 B

Réservoir: fixé au cadre, contenance: 4,7 l.

Carburant: mélange essence + huile 2 temps à 2%

Distribution


Description: gaz admis dans le carter pompe et chassés par les conduits de transfert vers la chambre de combustion.

Allumage

Description: par volant magnétique placé en bout d'arbre de vilebrequin. Antiparasitage conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 29.04.69.

Dispositif d'échappement

Description et emplacement, référence de marque et type de ce marquage: emplacement constitué d'un pot d'échappement fixé au cylindre et d'un silencieux d'échappement se trouvant sur le côté gauche arrière du véhicule.

La référence  FANTICMOTOR
FM 330 DGM 35865 S

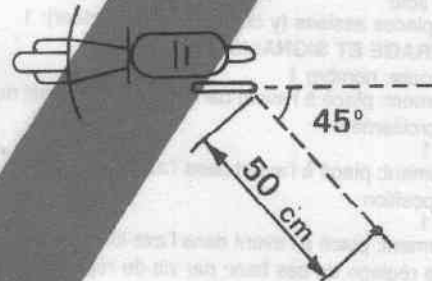
est matricée sur le corps du pot d'échappement et du silencieux d'échappement.

NIVEAU SONORE GENERAL: 78,5 dBA mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier

lieu le 18.06.79 au régime de 6000 tours/mn sur le 3^{ème} rapport de la boîte de vitesses à l'entrée de la zone de mesure.

NIVEAU SONORE AU POINT de mesure: 78,5 dBA, mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime de 6000 tours par minute et dans la configuration reproduite par le schéma ci-dessous:

Position du microphone:



Renseignements additionnels

Graissage:

Partie thermique: mélange essence + huile 2 temps à 2%

Quantité d'huile moteur:

Boîte de vitesses: 1100 cm³

Alimentation électrique du véhicule: par volant magnétique et bobine basse tension incorporée.

Voltage: 6 V.

Performances du moteur

Vitesse de rotation maximale 8250 tours par minute

Vitesse de rotation correspondant au régime de couple maximum:

5000 tours par minute

Couple maximum: 4,00 mdaN (DIN)

Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maximum:

8000 tours par minute

Puissance maximum: 2,66 kW (DIN)

Puissance administrative: 1 CV

IV - TRANSMISSION

Embrayage: à disque multiples (5) à bain d'huile

Boîte de vitesses: à 6 rapports, commandées par pédale de sélecteur au pied (gauche)

Transmission moteur-boîte:

rapport Z = 14/76 = 5,428 à 1

Transmission boîte-roue AR: Z 13/51 rapport 3,923 à 1

Combinaison des vitesses:

	Rapport de boîte	Démultiplication finale
1ère vitesse Z = 9/33	rapport 3,666 à 1	rapport 78,09 à 1
2ème vitesse Z = 12/30	rapport 2,500 à 1	rapport 53,24 à 1
3ème vitesse Z = 15/27	rapport 1,800 à 1	rapport 38,33 à 1
4ème vitesse Z = 18/24	rapport 1,333 à 1	rapport 28,39 à 1
5ème vitesse Z = 22/21	rapport 0,954 à 1	rapport 20,33 à 1
6ème vitesse Z = 25/17	rapport 0,680 à 1	rapport 14,48 à 1

A l'arrière: pneumatique de 3,50 x 18 d'un développement de 1,971 m au régime de 1000 tr/mn, la vitesse du véhicule est de:

en 1ère vitesse	1,51 km/h environ
en 2ème vitesse	2,22 km/h environ
en 3ème vitesse	3,08 km/h environ
en 4ème vitesse	4,16 km/h environ
en 5ème vitesse	5,82 km/h environ
en 6ème vitesse	8,16 km/h environ

Au régime de 8250 tr/mn en 6ème vitesse, la vitesse théorique est de 67,37 km/h environ.

— mode de mise en marche: par Kick - starter au pied droit.

V - SUSPENSION

Suspension AV: Fourche télescopique hydraulique: Course 150 mm

Suspension AR: 2 amortisseurs hydrauliques: Course 85 mm

VI - DIRECTION

Du type motocyclette, fourche télescopique commandée par guidon. Rayon de braquage = 1400 mm.

Niveau sonore de référence : 80 DBA
Régime de rotation du moteur correspondant : 4000 tours/minute

VII - DISPOSITIF DE FREINAGE

La machine est munie de 2 freins indépendants agissant sur la roue avant et la roue arrière.
Frein avant: à tambour de Ø 118 mm commandé par un levier au guidon (côté droit) et transmission flexible.
Surface active: 4400 mm².
Frein arrière: à tambour de Ø 124 mm commandé par une pédale au pied (côté droit) et triangle rigide.
Surface active: 5635 mm².

VIII - CARROSSERIE

Nature: vélomoteur, à selle monoplace
Description: solo
Nombre de places assises (y compris le conducteur): 1

IX - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- Feu de route: nombre 1
emplacement: placé à l'avant dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Feu de croisement nombre 1
emplacement: placé à l'avant dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Feu de position nombre 1
emplacement: placé à l'avant dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Mode de réglage de ces feux: par vis de réglage.

- Feux rouges AR: nombre 1
emplacement: placé à l'arrière dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Signaux de freinage: nombre 1
emplacement: placé à l'arrière dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Dispositif réfléchissant: nombre 1
emplacement: placé à l'arrière dans l'axe longitudinal du véhicule.
- Eclairage de plaque d'immatriculation AR: nombre 1
emplacement: au dessus de la plaque d'immatriculation.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16.07.54 (modifié le 22.03.76).

X - DIVERS

Le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore agréé.
Un indicateur de vitesse est fixé au guidon.
Un rétroviseur est placé sur le guidon, côté gauche du véhicule, conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 20.11.69 (modifié le 26.06.70).
Plaque et inscriptions réglementaires:
La plaque métallique du constructeur comporte le nom du constructeur, le type du véhicule, sa cylindrée, le numéro de série et l'indication vélomoteur, se trouve fixée sur la colonne de direction.
Le type et le numéro dans la série du type sont en outre frappés à froid sur l'avant du cadre et encadrés du poinçon du constructeur.
Le numéro dans la série du type commence au n°. 0001001.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, Jean HRUSZOWSKI Sté D.I.P. 75/77 rue des Forges, 13010 MARSEILLE, représentant accrédité en FRANCE de FANTICMOTOR, constructeur certifie:

A) Que le véhicule:

Genre	Genre AU 1 ^{er} JANVIER 1983 : MOTO 1	Vélomoteur MOTO 1
Marque	Marque	FANTICMOTOR
Type	Type	FANTIC 370
N. de série	N. de série	
Source d'énergie	SOURCE D'ENERGIE : ES.	Essence + huile 2% (ND)
Cylindrée		49,77 cm ³
Puissance administrative		1 CV
Carrosserie		Solo
Nombre de places (y compris le conducteur)		1
Charge utile		80 Kg
Poids en ordre de marche		68 Kg
Poids en total autorisé en charge		148 Kg

Est entièrement conforme au type décrit plus haut.

B) Que ce véhicule sort de nos magasins le:

Pour être livré à:

Fait à MARSEILLE le

J. HRUSZOWSKI

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur dûment accrédité les 11 juillet 1979, que le véhicule n. 0001001 à moteur n. 0001001 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série, FANTICMOTOR, type FANTIC 370, répond à la définition du vélomoteur de l'article R. 169 et satisfait aux prescriptions des articles R. 170 et R. 172 à R. 183 en ce qui concerne, pour l'article R. 182, l'application de l'article R. 97 du Code de la Route des arrêtés ministériels pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco- italiens).

MARSEILLE, le 23 Juillet 1979
L'Ingénieur des T. P. E. (Mines)
C. MESLET

Vu
MARSEILLE, le 27 Juillet 1979
Pour l'Ingénieur des Mines
L'Ingénieur des T. P. E. (Mines) délégué,
JL. LABAUNE

Vu et Approuvé enregistré sous le n. 442 RT
MARSEILLE, le 27 Juillet 1979
L'Ingénieur en Chef des Mines
JP. POIRIER